

Inscriptions Petite Section septembre 2019:

Votre enfant est né en 2016, nous vous proposons de prendre contact avec la Directrice de l'école, Sandrine Pommerole, afin de fixer un premier rendez-vous. D'autres temps seront organisés au cours de l'année scolaire pour permettre aux enfants et à leurs familles de mieux découvrir l'école, l'équipe et ses projets.

Les enfants nés avant septembre 2017 peuvent également être inscrits dans la limite des places disponibles. Ils pourront faire leur rentrée entre septembre 2019 et janvier 2020.

L'école accueille tous les enfants gratuitement. Ils sont répartis sur 6 classes de la Toute Petite Section au CM2 et sont encadrés par une équipe de professionnels : Sandrine Pommerole (Directrice et enseignante), Guylène Baudry, Véronique Leblanc, Patricia Quiniou et Jean-Pierre Vivion, Françoise Verger (enseignante remplaçante rattachée à l'école), Lolita Ménard et Clémence Pajoux (Atsem), Maryline Roignant (Aide à la Direction et Accompagnateur Enfants en Situation de Handicap), Anne-Lise Cochard (enseignante en TPS/PS le vendredi et un mercredi par mois pour la décharge de direction).

L'école est un lieu de réussite, d'autonomie et d'épanouissement pour tous, un lieu d'éveil à l'envie et au plaisir d'apprendre, à la curiosité intellectuelle, à l'ouverture d'esprit. Organisée en un cycle unique, l'école maternelle est la première étape pour garantir la réussite de tous les élèves au sein d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun. Elle s'adapte aux jeunes enfants en tenant compte de leur développement et construit des passerelles entre la famille et l'école. Elle organise des modalités spécifiques d'apprentissage en mettant en place des situations variées : résolution de problèmes, entraînements, mémorisation. Le jeu y tient une place particulière : il favorise la richesse des expériences vécues et alimente tous les domaines d'apprentissage. L'école maternelle permet aussi aux enfants d'apprendre ensemble et de vivre ensemble : elle assure une première acquisition des principes de la vie en société et permet à l'enfant de se construire comme personne singulière au sein d'un groupe.

La maîtrise de la langue française et des premiers éléments de mathématiques sont les objectifs prioritaires de l'école élémentaire pour permettre aux élèves d'accéder aux outils fondamentaux de la connaissance.

Dès le CP, les élèves découvrent l'apprentissage d'une langue vivante (Anglais). Au cycle 2, le programme prévoit des enseignements pour questionner le monde, des enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale), une éducation physique et sportive et un enseignement moral et civique.

Au cycle 3, les élèves consolident leurs apprentissages dans ces domaines, découvrent les sciences et la technologie, l'histoire et la géographie, l'histoire des arts.

L'école prend en compte la pluralité et la diversité des aptitudes de chaque élève. À côté du raisonnement et de la réflexion intellectuelle, le sens de l'observation, le goût de l'expérimentation, la sensibilité, les capacités motrices et l'imagination créatrice sont développées.

Les droits des parents d'élèves à assurer leur rôle éducatif sont reconnus à travers : un droit d'information sur le suivi de la scolarité et du comportement scolaire de leurs enfants, un droit de réunion s'exerçant dans le cadre de réunions collectives ou de rencontres individuelles, un droit de participation par leurs représentants élus pour siéger au conseil d'école. Par ailleurs,

une association de parents d'élèves, l'amicale laïque, mène des actions afin de financer toutes les sorties scolaires.

Chaque classe possède son blog à partir duquel on accède au site de l'école. L'accès est sécurisé par un code qui change tous les ans. Ces espaces ne sont pas publics.